

COMpte RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

Lundi 23 juin 2025



Le Conseil d'école s'est réuni le lundi 23 juin 2025 à 18h, à l'école.

Étaient présents :

Enseignant(e)s : MIELE Florence, AULAGNIER Camille, COFFY Mélo-die, PEYRON Marina, ARMAND Myriam, PALTANI-TARDY Delphine, POTUS-PESSEMESSE Camille, PLOTON Sylvain, BATAILLE Caroline, MOULIN Nathalie, ZEHAF Nadia, BERNE Julien

AESH : Fabienne TRACOL

Mairie Aurec-sur-Loire : M. BOYER, Mme PETIT, Mme TEYSSIER

Communauté de Communes Loire Semène : Mme CALGAGNI, Mme GIBERT

Parents d'élèves : Mme GAUVIN, Mme BARDIN, Mme JOUBERT, Mme WOLNIAK- ROUCHON

Inspecteur : M. ARNAUD (Inspecteur de la circonscription de Monistrol-sur-Loire)

Étaient excusés : M. VIAL (Maire), Mme SAGNOL (enseignante), M. BERNE Laurent (enseignant), Mme THEPIN (parent d'élève)

Le directeur salue et remercie les personnes présentes autour de la table. Il présente l'ordre du jour de ce conseil en précisant qu'aucun vote n'a été inscrit à celui-ci et mais que les participants devront acter la mise en place d'une commission électorale pour organiser les élections des parents d'élèves à la rentrée prochaine.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

I/ Ecole primaire et centre de loisirs

Invité à ce conseil d'école afin de présenter le nouveau fonctionnement du centre de loisirs à partir de cet été, Mme Jennifer Calgagni, responsable accueil de loisirs pôle Aurec-sur-Loire et Saint-Ferréol-d'Aurore est accompagnée de Mme Gibert de la communauté de communes Loire Semène (responsable de territoire).

En effet celui-ci investit les lieux de l'école et des entretiens ont défini le cadre de cette cohabitation en attendant la signature d'une convention et l'aménagement de la maison sur le côté de l'école : ancienne maison des enseignants, ancienne maison du garde champêtre. Une entreprise de nettoyage est en cours d'intervention dans ces locaux.

Rédaction d'une convention entre la mairie et la communauté de communes pour l'accueil du centre de loisirs au sein de l'école d'Aurec.

Voici les éléments apportés par Mme Calgagni :

- visite de la PMI le 2 juillet
- mise à disposition des locaux par la mairie avec une convention

- présentation de l'accueil de loisirs (fonctionnement, organisation, âge,...)
- projet pédagogique : permettre l'accessibilité et la découverte culturelle au sens large, la culture artistique et le patrimoine culturel (création d'un petit journal, d'affiches, les parents sont invités à venir visiter leur petit musée)
- projet été : mini-campeurs, maxi-aventures
- déménagement : mercredi 2 juillet, samedi 5 juillet réunion de préparation pour préparer la venue des enfants dès le lundi
- lieux occupés à l'école : les salles rouges (les plus petits), la cour de récréation, le hall d'entrée (le groupe des plus grands), l'infirmerie (bureau de direction du centre), la salle de motricité (après-midi : couchette), maison du garde-champêtre (salle de pause, stockage du matériel, objectif de la communauté de communes : rénover pour accueillir le bureau de direction et les plus petits)
- ouverture : juillet, dernière semaine d'août, puis ensuite tous les mercredis et les petites vacances.

Un des objectifs sera de créer du lien avec l'école (exemple : le potager cet été sera entretenu par le centre de loisirs).

II/ Portes-ouvertes

Des changements qui ont permis de passer un moment agréable pour tous.

Ainsi , chaque classe avait cuisiné une petite gourmandise, la chorale des CM1 a réalisé l'accueil avec la chanson du Pré vert composée spécialement cette année, les CM2 qui ont fait visiter l'école. Les parents étaient contents de venir découvrir ou redécouvrir l'école avec leurs enfants.

III/ Hygiène et sécurité, le bilan

Deux exercices incendies au cours de l'année : 23 septembre 2024 et 13 juin 2025 avec des scénarios différents. Deux exercices PPMS réalisés avec des scénarios différents : 18 février (exercice départemental, venant du rectorat) et 17 juin (en début de journée).

À noter la présence des autres services travaillant sur l'école sur le second exercice incendie et le second exercice PPMS pour voir le fonctionnement, s'habituer aux alarmes et connaître les protocoles de mise en sécurité.

Les bilans de ces moments sont toujours positifs, et les enfants sont habitués à ce genre d'exercice, même s'il est nécessaire d'en réaliser plusieurs par an pour garder les habitudes.

Au niveau de la sécurité, on constate régulièrement le passage de professionnels pour l'entretien de l'ascenseur, des extincteurs, mais aussi le contrôle des trappes de désenfumage tout ceci mené par des sociétés extérieures à l'école.

Tout passage est consigné dans le registre de sécurité de l'école.

IV/ Absentéisme et retard en classe

Le travail de notre service civique, Cloé, a été essentiel à partir du mois de janvier. En effet, nous avons pu mettre en place un recensement plus efficace dès ce moment-là, chaque matin et surtout appeler les parents lorsque nous n'avions pas d'explication officielle d'absence d'un élève. Ainsi, nous savions toujours où était un élève.

À l'analyse des tableaux d'absence nous pouvons constater que chaque jour amène son lot d'absents avec des mois plus touchés que d'autres pour les absences : décembre, janvier et février.

Au contraire, nous pouvons relever que le mois où il y a le moins d'absence est le mois de septembre.

Grâce au système mis en place et au fait que les parents intègrent ce fonctionnement beaucoup mieux que l'an passé il y a moins d'absences non justifiées : 20% des absences du mois de mai 2025 ne sont pas justifiées, elles étaient de 44% en mai 2024.

Il y a toujours quelques retardataires le matin, et surtout très peu de retards en début d'après-midi.

Un rappel est fait sur la nécessité d'assiduité pour le bien des enfants dans la construction des apprentissages mais aussi de leur rapport à l'école. Un message a été envoyé à certains par l'inspecteur d'académie suite à des informations d'absences portant sur plus de quatre demi-journées hors absences réputées légitimes.

Rappel, les seuls motifs réputés légitimes d'absence sont les suivants :

- maladie de l'enfant ;
- maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille ;
- réunion solennelle de la famille ;
- empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications ;
- absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent.

V/ Projets pédagogiques

École et tous les élèves :

École et cinéma : « Les pionniers du cinéma » : rétrospective des débuts du cinéma avec plusieurs courts-métrage d'époque (noir et blanc, films muets)

Bassin aqualudique et jeux à la base de loisirs d'Aurec plage : le jeudi 3 juillet prochain, entièrement gratuit pour les familles grâce à l'aide la

mairie (à hauteur de 1200 euros) et le reste à charge est financé par le SOU des écoles.

CM1-CM2 : Aurec environnement : biodiversité au Brésil, sensibilisation à l'environnement

CE1-CE2-CM1 : spectacle de chant mardi 24 juin à la salle polyvalente

CP :

Canopy en Forêt : à Saint-Paulien, cabanes perchées, toboggans, filets. Course atour des petits bêtes (recherche d'indices et de petites bêtes), un conteur qui a lu des histoires sous les arbres.

Sortie à la caserne des pompiers : essayage de veste et de casque, lance

Cycle tennis : 3 séances

Cycle piscine : 11 séances

Décloisonnement GS/CP : les GS viennent visiter l'école avec les maîtresses de CP, répondre à leurs questions, s'asseoir à la place d'un élève de CP

CE1/CE2 :

Vélo : cycle vélo au sein de la cour avec des ateliers pour apprendre à freiner, se diriger, s'orienter.

Cycle hand : avec un intervenant subventionné par le club d'Aurec, que nous remercions chaleureusement.

Voyage en Ardèche : séjour de 2 jours avec une nuitée, avec des ateliers et des visites sur le thème de la Préhistoire.

Chorale : projet de la communauté de communes financé par cette dernière et l'intervention de Florence RIPOL (dumiste)

CM1 :

Sorties vélo : après les ateliers vélo sorties en bord de Loire et au Chambon-sur-Loire.

Sortie au Puy en Velay : découverte du Puy, visite sous l'angle de la Mythologie et une sortie Terre de Géants et un rallye vélo.

Chant à l'EHPAD : chorale puis goûter

CM2 :

Séjour pédagogique : Sainte-Enimie : 5 jours et 4 nuitées. Activités de pleine nature, géographie, histoire de Sainte-Enimie.

Livre sur Aurec : biodiversité activités proposées par la Mairie dans le parc du château, recherche au sein du parc. Lien avec l'environnement et l'histoire de la ville d'Aurec. Tous les CM2 sont repartis avec leur livre.

Demie-journée à la Communauté de Communes : questions au président de la CC dans la salle du conseil, sensibilisation sur le tri des déchets

Projet web-radio avec la conseillère pédagogique : présentation du matériel, du concept, les élèves ont choisi les sujets, le jingle, le logo, les émissions sont disponibles sur le site de l'école. Clubs sportifs, recettes, interviews...

Les CM1 ont participé : jingle, virgule et logo.

Les enseignants remercient les parents pour les accompagnements aux différentes sorties. Ils remercient aussi le Sou des écoles et la mairie pour les subventions données et l'aide financière indispensable à l'organisation de tels projets.

VI/ Prévision d'effectif et répartitions

CLASSE	EFFECTIF PREVU
CP	21
CP	20
CE1	25
CE1	25
CE2	24
CE2/CM1	6 CE2 / 16 CM1 total : 22
CM1	27

CM1/CM2

CM2

6 CM1 / 18 CM2 total : 24

28

Total : 216 élèves.

Il est relevé l'écart entre les prévisions du mois d'octobre demandé par l'inspection (nous avions fait remonter 208 élèves à ce moment-là), et celui que nous pouvons présenter ce jour. À noter qu'au conseil d'école du mois de juin 2024, il y avait une prévision d'effectif de 204 élèves pour la rentrée de septembre 2024.

VI/ Effectif enseignants 2025/2026

CLASSE	NOM DE L'ENSEIGNANT(E)
CP	Delphine Paltani
CP	Marina Peyron + Mélodie Coffy
CE1	Myriam Armand
CE1	Sandrine Sagnol
CE2	Camille Potus-Pessemesse + Mélodie Coffy
CE2/CM1	Caroline Pangaud Bataille + Mme Guillemet
CM1	Sylvain Ploton
CM1/CM2	Camille Aulagnier
CM2	Berne Julien + Mélodie Coffy

VIII/ Moyens AESH

À l'heure actuelle, les moyens AESH ne sont pas certains autant au niveau du nombre d'AESH qu'au niveau de leurs noms, même si on espère ne pas avoir de mauvaise surprise. Cela dépend des élèves qui sont notifiés par la MDA à la rentrée, de là, en découlent les affectations des AESH décidées par le PIAL de Saint-Didier avec l'Inspection académique.

Nous établirons l'organisation en interne à ce moment-là. Cependant, nous pouvons nous appuyer sur les prévisions qui ont été envoyées au PIAL de secteur : il y aura, l'an prochain, 9 élèves à besoin notifiés, dont 2 avec 24 heures (soit une AESH à temps plein chacun) et 7 en aide mutualisée.

IX/ Emploi civique

Nous remercions Cloé pour tout le travail qu'elle a mené au sein de l'école.

Tout au long de l'année, elle a dynamisé notre BCD, contribué à divers projets, soutenu l'administration scolaire et géré efficacement les retards et l'absentéisme pour assurer la sécurité des élèves. Un appel est fait à d'éventuelles connaissances et candidatures. Un message sera envoyé aux parents d'élèves prochainement pour préciser les contours de ce travail.

X/ Équipement de l'école, travaux

➤ Informatique et bureau des élèves :

Suite aux deux derniers conseils d'école, deux propositions de calendrier ont été remises à la mairie par les enseignants. L'un concerne le remplacement des TBI, soit par des TBI soit par des écrans tactiles, soit encore autre chose à voir ensemble. L'autre concerne le

remplacement progressif, là aussi, des chaises et bureaux des élèves de l'école.

M. Boyer, représentant de la Mairie, informe que le calendrier proposé a été approuvé et financé. Ainsi, à partir de 2025, les classes de CP seront dotées de tableaux tactiles ou TBI, tandis que les élèves de CE2 bénéficieront de mobilier neuf. Il est aussi rappelé que l'année 2026 est une année d'élection municipale et qu'il est difficile de s'engager au-delà.

➤ Conseil des écodélégués et aménagement paysager de l'école :

Madame Sciandrone nous a transmis un calendrier des différents aménagements demandés par les élèves lors de leur conseil des écodélégués, le voici :

- Enlever de la terre et planter sur la longueur du muret sur le devant de la cour, entre l'école et le parking de la rue du 8 mai 1945 : Plantation de bruyère tout le long sur plusieurs années – première plantation printemps 2025
- Plantation de quatre arbres, entre chaque "banc", le long de la cour de derrière : Plantation Automne 2025 (variétés proposées : *Prunus avium Plena* (Merisier à fleurs double) cette variété ne produit pas de fruit ; *Acer campestris* (Erable champêtre) ; *Sophora japonica* (Sophora du Japon) ; *Quercus cerris* (Chêne).
- Enlever les bâches, travailler la terre et planter des plantes rampantes et des arbustes à fleurs : dans la cour à Automne 2025
- Enlever les bâches, travailler la terre et planter des plantes rampantes et des arbustes à fleurs : sur le parking le long de l'impasse : Plantation Printemps 2025

- Planter le long de la bibliothèque : automne 2025 ou printemps 2026
- **Petits travaux** : et renouvellement de la pharmacie, la liste est en cours de réalisation et sera transmise au plus tôt à la mairie.

XI/ Date et conditions de rentrée 2024/2025

Stages réussites du 25 au 28 août les matins (9h à midi)

Au collège pour les CM2, à l'école pour les CP, CE1, CE2, CM1, CM2 : mené par M. Berne, Mme Pangaud, Mme Aulagnier, Mme Paltani et Mme Armand.

Ils aspirent à faire un retour sur les apprentissages avant la rentrée, de reprendre le rythme, de cerner les locaux et le personnel (surtout pour les CM2 dont le stage se fera au collège), et de revoir les bases en français et en math essentiellement.

Rentrée des enseignants :

vendredi 29 août au matin

Affichage des classes :

vendredi 29 août à partir de 16h30 jusqu'à lundi 1^{er} septembre 11h00

Rentrée des élèves :

lundi 1er septembre 2025 aux horaires habituels

XII/ Commission électorale

Une commission électorale chargée d'organiser les élections des représentants des parents et de veiller au bon déroulement de celles-ci a été désignée par le conseil d'école. Elle sera composée du directeur, M. Berne Julien, M. PLOTON, professeurs des écoles, Mme GAUVIN et Mme WOLNIAK représentantes des parents d'élèves. La commission électorale sera réunie sur invitation du directeur d'école en début d'année scolaire 2025/2026.

La commission électorale organisera ces élections uniquement par correspondance.

XIII/ Points divers

Aucun élément n'a été apporté sur ce point.

Le directeur remercie toutes les parties pour leur investissement dans la vie de l'école.

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.

Camille POTUS-PESSEMESSE
Enseignante, secrétaire de séance

BERNE Julien
Enseignant, directeur d'école